

Donc, monsieur le président, pour réaliser la société juste, cette petite démonstration mathématique nous le prouve éloquemment—le gouvernement a inventé divers programmes. Aux vieillards, il donne des pensions de vieillesse. Aux enfants, il donnera des allocations familiales et, récemment, on tripotait là-dedans. Aux sans revenus, on donne des allocations de bien-être social du bout des doigts, une pitance, après des enquêtes à la fois provocantes et humiliantes. Aux chômeurs, on donne des prestations d'assurance-chômage, et encore faut-il que l'individu ait rempli une tonne de formules pour y être admissible. Quant à ceux qui restent, lorsque le taux de chômage est trop élevé, on leur fait suivre des cours de recyclage de la main-d'œuvre et, finalement, comme je viens de le démontrer, cela ne règle rien.

Tous ces programmes, comme le disait mon collègue de Témiscamingue, coûtent des milliards chaque année; ils coûtent les yeux de la tête. D'ailleurs, c'est le plus gros poste du budget fédéral, et c'est cela qui accroît les impôts des particuliers. Précisément, les gens que le gouvernement vise par les articles 109 et 110 n'ont déjà pas, avant les exemptions, les moyens de payer de l'impôt. Le gouvernement leur fait-il une faveur? Non! Au contraire, il ne fait que tripoter davantage dans leur portefeuille presque vide, même s'il contient \$50 de plus par année.

Voilà, monsieur le président, la société juste! Voilà pourquoi nous nous opposons aux articles 109 et 110. Nous disons que le sort des gens visés par ces mesures ne sera pas amélioré. Voilà pourquoi nous demandons instamment, et que nous le répétons, au gouvernement de hausser ces exemptions de base à \$3,000 pour les célibataires et à \$5,000 pour les gens mariés.

Il n'est rien de plus logique, selon les chiffres que je viens de donner, en ce qui a trait aux seuls cours de recyclage. Au fait, je disais qu'avant les cours, 78.4 p. 100 des 301,000 personnes dans chaque classe, touchaient un revenu inférieur à \$5,000. Ils suivaient des cours pour améliorer leur sort et parce que leur revenu était insuffisant. Si le gouvernement leur reconnaît la nécessité d'améliorer leur situation en leur faisant suivre des cours, pourquoi alors ne règle-t-il pas d'une façon beaucoup plus simple une grande partie du problème en les exemptant complètement d'impôt, à compter de \$3,000 pour les célibataires et de \$5,000 pour les gens mariés?

Mon collègue de Champlain (M. Matte), cet après-midi, disait lui-même que le gouvernement,—et le même argument s'applique dans le domaine des pensions de sécurité de la vieillesse,—lorsque les deux conjoints reçoivent le maximum, c'est-à-dire \$255 par mois ou \$3,060 par année, établit le revenu minimum suffisant non pas pour vivre, mais pour subsister. Les gens qui sont les plus défavorisés dans notre société, c'est-à-dire les chômeurs, les vieillards, les enfants, les invalides, les veuves, sont précisément ceux qui doivent payer le plus pour le logement, l'habillement et la nourriture. Ces trois nécessités de la vie sont précisément celles qui coûtent le plus cher, suivant les hausses du coût de la vie et les tableaux de *Statistique Canada*. Par conséquent, les plus défavorisés sont les premiers touchés par la hausse du coût de la vie et l'échec du gouvernement dans sa lutte à l'inflation.

Il va de soi que si le gouvernement considère la somme de \$3,060 comme un revenu minimum assurant simplement la subsistance d'une personne âgée, en supposant que les deux conjoints touchent le supplément de revenu garanti pour les personnes âgées, à combien plus forte raison notre argument n'est-il pas plus fort lorsque nous demandons au gouvernement d'accorder le même mon-

tant aux personnes—comme disait mon collègue de Champlain—qui n'ont pas 65 ans, mais qui ont 60, 40 ou 30 ans?

J'ai déjà prouvé que les gens qui touchent moins que \$5,000 par année ne peuvent joindre les deux bouts. C'est précisément ce qui les incite à suivre des cours, et qu'ils vont tripoter dans les programmes gouvernementaux. Ils n'ont pas le choix.

Monsieur le président, lorsque les vieillards demandent qu'on hausse leur pension de sécurité de la vieillesse, c'est parce qu'ils n'arrivent pas non plus à boucler leur budget. De plus, si le gouvernement reconnaît cela, pourquoi n'accepterait-il pas d'augmenter les exemptions de base de \$1,500 à \$3,000 pour les célibataires et de \$2,850 à \$5,000 pour les gens mariés?

Monsieur le président, si le chef d'une famille de deux ou trois enfants touche un revenu de \$5,000, cela ne fait que \$1,000 par année par personne, moins l'impôt sur le revenu. Parce que le gouvernement refuse d'augmenter ces exemptions, ces gens devront payer l'impôt. C'est absolument illogique. Si c'est ce qu'on appelle la société juste, monsieur le président, mieux valait vivre selon le vieux système de 1867. A ce moment-là, tout au moins, les gens n'étaient pas embêtés par des tonnes de papperasse et par le tripotage administratif de fonctionnaires incompetents. Au moins, ils avaient leur hache pour se débrouiller, et ils vivaient.

• (9.50 p.m.)

Comment se fait-il que, dans ce temps-là, les gens pouvaient vivre sans diplômes, sans instruction, sans bien-être social, sans pension de vieillesse, sans cours de recyclage, sans société juste? Les Indiens et les Anglais vivaient, alors qu'aujourd'hui, on paie des milliards, on donne des pensions de vieillesse, des allocations familiales, des prestations d'assurance-chômage, des cours de recyclage, des bourses d'étude, mais on donne une bourse d'études d'une main et l'on taxe le bénéficiaire de l'autre. Très intelligent!

Monsieur le président, comme le disait mon collègue de Témiscamingue, cela est réellement sérieux. Si le gouvernement ne se réveille pas, s'il n'allume pas ses lanternes, s'il continue de traîner des «bibittes» dans son «traineau», il va se «réveiller» avec une révolution, et cela dans peu de temps.

Il me semble qu'il est temps qu'on arrête de voguer dans les nuages, qu'on revienne sur la terre, et qu'on regarde le problème là où il est. Le problème de la pauvreté au Canada, est un problème croissant. Comment se fait-il que tous ces beaux programmes du gouvernement, défendus avec tant de science d'ailleurs, n'aient pas réussi à enrayer 1/2 p. 100 de pauvreté au Canada? Au contraire, la pauvreté continue de s'accroître au Canada. Serait-ce à dire que ces programmes sont suffisants?

Monsieur le président, c'est un non-sens, et nous ne pouvons avaler ce fait. Voilà pourquoi mes collègues et moi-même, à la suite de notre chef dévoué, l'honorable député de Témiscamingue, nous nous levons et nous protestons contre ces manœuvres, contre ces propositions. Ce bill de 710 pages, visant à taxer nos concitoyens, et qui n'enraye pas un pouce de pauvreté au Canada, qui ne règle aucun problème, c'est du «tripotage» administratif que les fonctionnaires aiment bien. Cela justifie leur salaire.

Monsieur le président, je tiens à protester. Je tiens à insister auprès du ministre des Finances, qui ne trouve